

PÔLE EMPLOI FAIT DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE POUR ATTIRER DES PERSONNES QUALIFIÉES

En quête de travailleurs

L'arrondissement de Pithiviers comptabilise le taux de chômage le plus élevé de tout le département. Or, en agriculture il n'est pas rare d'entendre des agriculteurs, employeurs de main d'œuvre ne pas trouver de salariés sur le secteur. Comment peut-on se situer dans un arrondissement extrêmement touché par le chômage et pour autant ne pas trouver de travailleurs ? Pour délasser les nœuds de cette énigme, le Loiret agricole et rural a choisi de mener l'enquête auprès de différents acteurs de l'emploi sur le secteur. Au moment même où le pôle emploi réorganise ses missions, que l'AREFA se développe dans la Région, nous avons questionné les employeurs, salariés, chômeurs, les « organismes de liaison » qui tissent ce lien particulier entre le monde du travail et les chercheurs d'emploi. La liste des organismes présentés ici, n'est évidemment pas exhaustive, mais dans l'énumération réalisée ici on peut déjà comprendre qu'il n'est pas toujours simple de trouver son chemin quand on est un salarié ou un employeur en quête de son graal. A trop vouloir développer de structures ne perd-on pas celui qui cherche ?

Sur l'arrondissement de Pithiviers, on compte 1.300 entreprises agricoles. 83 % d'entre elles n'ont aucun salarié. Ce qui signifie aussi que 17 % de ces entités ont au moins un salarié. Sur la période allant de juin 2012 à juin 2013, dans les structures ayant entre six et neuf salariés, on a enregistré cinquante-cinq offres d'emplois en CDI ou en CDD dont quarante ont été gérées par Pôle Emploi. Vingt postes restent à pourvoir dans différents secteurs : conducteurs d'engins ou de poids lourds, logisticiens, mécaniciens, ouvriers, etc.

Responsable d'équipe à l'agence Pôle Emploi de Pithiviers, Alexandra Bertrand explique la démarche de son service : « On analyse les critères de recrutement avec l'entreprise et

→ En quête de travailleurs : Sur le bassin d'emploi de Pithiviers, l'opérateur public met en place des outils destinés à faire découvrir les métiers de l'agriculture.



En un an, Pôle Emploi a géré quarante offres d'emplois liées à l'agriculture et vingt postes restent à pourvoir.

on propose l'offre de service la plus adéquate : nous vérifions si nous avons des demandeurs d'emplois immédiatement disponibles et si l'entreprise a besoin d'être accompagnée dans le processus de recrutement. Ensuite, nous proposons l'offre aux personnes inscrites dans nos fichiers, nous mettons en place des actions d'information collectives et nous publions des annonces dans la presse, etc. »

La technicienne le reconnaît : « Il y a un problème de formation. » La preuve par les chiffres : les demandeurs d'emplois liés à l'agriculture représentent 5 % des inscrits à l'agence Pôle Emploi de Pithiviers, soit cent soixante-trois personnes. Or 82 % d'entre elles ont un niveau inférieur au CAP ! Soixante-dix personnes ont une expérience professionnelle inférieure à un an. Cinquante-deux personnes possèdent une expérience professionnelle comprise entre deux et cinq ans. Seules quarante et une personnes peuvent se prévaloir d'un bagage professionnel supérieur à six années.

« Les entreprises éprouvent des difficultés à trouver de la main-d'œuvre qualifiée » explique Alexandra Bertrand. La responsable d'équipe ajoute : « Nous pouvons mettre en place des outils destinés à faire découvrir les métiers de l'agriculture. » Ainsi, au début de l'année 2014, Christine Petit, conseillère

emploi en charge de l'agriculture, mettra en place un atelier sectoriel. Il s'agira de présenter les métiers de l'agriculture, les formations, les offres d'emplois, la saisonnalité du métier, les conditions de travail, les entreprises existantes, etc.

Élargi au secteur agroalimentaire

Originaire du Pithiverais et titulaire d'une maîtrise en administration économique et sociale, Christine Petit est arrivée à Pôle Emploi en janvier 2011. Petite-fille d'agriculteurs et mariée à un pisciculteur et producteur de cresson, la conseillère connaît bien l'univers agricole : « Il faut être assez présent sur le terrain. Lorsque je rencontre un professionnel, je n'hésite jamais à lui demander si un confrère n'a pas un projet de recrutement. Il existe aussi des contacts téléphoniques. On est en alerte en permanence. Les maraîchers recherchent de la main-d'œuvre. Les céréaliers travaillent davantage seuls. »

Afin de faciliter la rencontre entre demandeurs d'emplois et entreprises, en mars dernier, s'est tenu à Pithiviers le premier forum dédié à l'agriculture. « Sur la centaine d'entreprises contactées, douze étaient présentes » indique Alexandra Bertrand. La MSA, deux organismes de formation ainsi que l'Association pour le développement de l'emploi agricole et

rural avaient participé à l'événement. « Nous avons enregistré cent quatre-vingts visiteurs et vingt-cinq offres d'emplois. Trois recrutements eurent lieu le jour-même. » Cela concernait trois postes de saisonniers : deux conducteurs de poids lourds et une personne pour la récolte d'asperges. Pour le reste, les offres furent pourvues dans les semaines qui suivirent.

« On pêche au niveau de la mécanique agricole » commente la responsable d'équipe : sur les vingt offres d'emplois actuellement en cours, six concernent ce domaine d'activité. Le forum 2013 ayant été une réussite, l'opération sera renouvelée l'année prochaine. Le 11 février à la salle des fêtes de Pithiviers. Le rendez-vous sera élargi au secteur agroalimentaire. « Avec les entreprises, il faut installer la confiance et, une fois qu'elle est là, les entreprises nous suivent. »

Une meilleure connaissance du marché du travail

Au mois de juin dernier, dans le cadre d'une démarche de trois ans, a démarré une nouvelle approche de l'offre de service de Pôle Emploi. Rattachée à la Direction régionale de l'établissement, Dominique Ducrocq en indique la philosophie : « Faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin. » Entreprise comme

demandeur d'emploi. Par exemple : aide à la définition du poste, rédaction de l'offre, présélection de candidats, etc. « Cependant, dans les entreprises plus structurées, l'offre de service sera moindre. » Ce sera notamment le cas lorsque l'entreprise dispose d'un service des ressources humaines.

Du côté du grand public, le dispositif s'adressera aussi bien aux personnes en recherche d'emploi qu'aux salariés projetant de changer d'entreprise. Commentaire de Dominique Ducrocq : « Le public bénéficiera d'une meilleure connaissance du marché du travail grâce à la diffusion d'un plus grand nombre d'offres. Nous allons aussi optimiser le positionnement des personnes sur les offres d'emplois : aller à la rencontre des entreprises en tenant compte du portefeuille des demandeurs. Les agents de Pôle Emploi connaîtront mieux ces derniers et proposeront leurs candidatures aux entreprises tout en tenant compte des réalités du marché du travail. L'enjeu : que les intéressés aillent dans une dynamique d'emploi. »

i Pour joindre Pôle Emploi, si vous êtes demandeur d'emploi, composer le 39.49. Si vous êtes employeur, appeler le 39.95.

Coop de France suspend des milliers de créations d'emplois à la compétitivité

L'agriculture et l'agroalimentaire pourraient créer 35 000 emplois en 3 ans sous réserve de gains de compétitivité, a prévenu Coop de France le 19 septembre. Signataire d'un contrat de génération le 18 juillet, l'organisation attend pour le mettre en œuvre certains gestes des pouvoirs publics. L'accord prévoit de recruter 30 000 jeunes de moins de 30 ans et 4 500 salariés de 50 ans et plus. « On ne pourra le faire que si nos demandes sont écoutées », a déclaré le président Philippe Mangin. Une mise sous conditions liées d'une part au Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), de l'autre à l'écotaxe. « Notre secteur a d'immenses atouts pour participer à la croissance économique dont la France a tant besoin », a-t-il souligné. Mais les coopératives attendent d'être éligibles au CICE. Leur requête fait l'objet d'« incessantes navettes entre Paris et Bruxelles mais n'est toujours pas validée », selon Philippe Mangin, qui dit « s'interroger » sur la pugnacité des services à Bercy. Le secteur s'inquiète de l'entrée en vigueur de l'écotaxe, qui introduit « des distorsions d'une région à l'autre et avec l'étranger ». « La taxe va handicaper l'économie territoriale et les circuits courts, a-t-il jugé. Ses modalités d'application sont d'une complexité incroyable et d'un coût exorbitant. »